



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 06 décembre 2023

Présents : Mmes Mélanie ALCAIDE, Anne-Marie ANTERRIEU, Laurence ARTERO-MOREL, Nathalie ARTIGNAN, Brigitte CASADO-JAILLET, Hélène DEVILLER, Marie-Antoinette FISHER, Sophie LAUX-ROBERT, Jocelyne PY, Marjorie RIBES
M.M. Frank ALEXIS, Paul AMOUROUX, Michel ARTIGNAN, Aurélien DALOZ, Bertrand LEMOIGNE, Philippe LORINQUER, Jean-Claude PINTÉGNÉ, Josian RIBES

Procuration : Mme Stéphanie GAUTIER a donné procuration à M. Bertrand LEMOIGNE
M. Stéphane BEDEL a donné procuration à M. Philippe LORINQUER
M. François BONHOMME a donné procuration à Mme Anne-Marie ANTERRIEU

Absent : M.M Christophe LELIEVRE, Pierre TROUCHE

Secrétaire de séance : M. Philippe LORINQUER

Nombre de Membres
En exercice : 23
Présents : 18 + 3 proc.
Votants : 21

Date convocation
01/12/2023
Date d'affichage
11/12/2023

Acte rendu exécutoire
Date transmission à la
Préfecture le 11/12/2023

Le Maire,
Josian RIBES



Objet : Aménagements en cœur de village – demande de financement

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il apparaît nécessaire d'engager des travaux d'aménagement sur la Place de l'Eglise - qui accueille l'essentiel des commerces de proximité du village - et ses abords immédiats.

L'objectif de cette opération est de faciliter et sécuriser la circulation piétonne (intégrant les PMR et personnes avec poussettes et chariots de commission) sur le secteur, ainsi que le stationnement pour les livraisons de la supérette située sur la place et du tabac-presse.

Il est envisagé le réaménagement de 2 secteurs limitrophes dans le cadre de cette opération :

- Le carrefour Avenue de Poussan / Avenue de la Gare ;
- La Place de l'Eglise.

Le coût total estimé de cette opération est de 61 870,92€ TTC pour laquelle il est proposé de solliciter une participation financière du Conseil Départemental de l'Hérault (au titre du Fonds d'Aide à l'Investissement Communal – FAIC).

Monsieur le Maire présente ensuite le plan de financement de l'opération :

Accusé de réception en préfecture
034-213401656-20231212-2023-DELIB-68-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Commune de MONTBAZIN - Aménagements cœur de village				
Dépenses			Recettes	
Nature dépense	montant HT	montant TTC	Financement	montant
Travaux d'aménagement Place de l'Eglise	27 215,10 €	32 658,12 €	CD34 - FAIC (80%)	41 247,28 €
Aménagement carrefour Avenue de Poussan / Avenue de la Gare	24 344,00 €	29 212,80 €	Autofinancement (20%)	10 311,82 €
TOTAL	51 559,10 €	61 870,92 €		51 559,10 €

Monsieur le Maire indique que cette opération pourra être réalisée au cours du 1^{er} semestre 2024.

Il demande ensuite à l'assemblée de délibérer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé qui précède, et en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention (Mme Nathalie ARTIGNAN) :

- Approuve l'opération d'aménagement du cœur de village intégrant les travaux Place de l'Eglise et l'aménagement du carrefour Avenue de Poussan / Avenue de la Gare ;
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès du Département de l'Hérault, au titre du FAIC, ou de tout autre financeur potentiel en cas d'absence de financement au titre du dispositif précité ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision ;
- Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget communal 2024.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Josian RIBES



Accusé de réception en préfecture
034-213401656-20231212-2023-DELIB-68-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2023